



Patrick FOUQUET & Béatrice DOMINICI
Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI
Martine MASSONI-LIEUTAUD

NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Notaires Assistants :

Angèle MARIOTTI

Alda SOARES

Lara VILLANOVA

Jean-Laurent FOUQUET

Conseil régional

Envoi par courrier et par mail : cr.ajaccio@notaires.fr

Ville de Pietrabugno , le 3 mars 2026

PREScriptive GAMBOTTI-ANGELOTTI
1010735 /CF /AR

Madame, Monsieur,

Conformément au Décret n° 2017-1802 du 28 Décembre 2017 relatif à l'acte de notoriété portant sur un immeuble situé en Corse, je vous prie de trouver sous le présent pli un extrait de l'acte de notoriété visé en référence à transmettre à la préfecture et à la CTC.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Po Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI
Melle Aude RAFFAELLI

SCP P.FOUQUET - B. DOMINICI
C. FOUQUET-ANTONIOTTI
M. MASSONI-LIEUTAUD
NOTAIRES ASSOCIÉS
Immeuble Le Napoléon - TOGA
BP 52
20416 VILLE DE PIETRABUGNO

Immeuble Le NAPOLEON- Quartier de Toga- BP 52 20416 VILLE DE PIETRABUGNO

TELEPHONE : 04.95.31.13.57-TELECOPIE : 04.95.32.38.21

e-mail : dominici.fouquet@notaires.fr

Etude fermée le samedi

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Commune de **ISOLACCIO DI U FIUMORBU (20243)**

S.A.R.L FOUQUET-DOMINICI-FOUQUET ANTONIOTTI, et MASSONI LIEUTAUD, Notaires associés, 20416 VILLE DE PIETRABUGNO, Immeuble le Napoléon, BP 52

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI, Notaire susnommé, le 26 janvier 2026, il a été constaté la qualité de propriétaire de Mme Marie Félicité GAMBOTTI, demeurant à PRUNELLI DI FIUMORBU (Haute-Corse), A Ziglia à Migliacciaru, né à ISOLACCIO DI U FIUMORBU 3 décembre 1932 aujourd'hui décédé, des biens ci-après désignés :

1°) Une parcelle de terre cadastrée : section B n° 1566, lieudit Arnieri pour une contenance de 5 ares 65 centiares,

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, et réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261 et 2272 du code civil (ex.2229).

L'acte fait foi de la possession sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de sa dernière publication par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.

Adresse mail de l'étude : dominici.fouquet@notaires.fr

**RECEPISSE D'AVIS DE PUBLICATION SUR SITE INTERNET- CREATION DE
TITRE DE PROPRIETE**

Récépissé d'avis de publication de titre de propriété des biens ci-après désignés, au profit de Madame Marie Félicité **GAMBOTTI**, née à ISOLACCIO DI U FIUMORBU, le 03 décembre 1932.

1°) Une parcelle de terre sise sur la commune de ISOLACCIO DI U FIUMORBU cadastrée : section B n° 1566, lieudit Arnieri pour une contenance de 5 ares 65 centiares,

Je soussignédonne acte à Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI, Notaire associé à VILLE DE PIETRABUGNO (Haute Corse) Immeuble le Napoléon, Toga, de la publication sur le site internet de l'avis de création de titre de propriété.

Ledit avis publié le